



# Saint-Didier

BULLETIN MUNICIPAL - N° 1 - 2014

[www.saint-didier84.fr](http://www.saint-didier84.fr)

## *Meilleurs Vœux pour 2014*



*Les services techniques déménagent*

**Gedimat**  
MATÉRIAUX & BRICOLAGE  
**Farel Clavel**



**GROS ŒUVRE  
ISOLATION  
CARRELAGE  
MENUISERIE  
AMENAGEMENT  
EXTERIEUR**

**AVIGNON** Av de Fontcouverte  
Tél 04 90 81 15 15

**CARPENTRAS** Route de Pernes  
Tél 04 90 67 67 67

**ISLE SUR SORGUE** ZA la petite Marine  
Tél 04 90 38 01 17

Restaurant - Pizzeria  
**Côté Cours**  
situé au 100, le cours. St Didier  
*Nouvelle décoration,  
cuisine traditionnelle, accueil chaleureux.*  
Tous les ingrédients réunis  
pour passer un moment agréable.  
**04 90 66 03 28 - Pizza à emporter**



En ce début 2014, je souhaite vous présenter, avec l'ensemble des conseillers municipaux, nos meilleurs vœux de très bonne et heureuse année à venir.

Nous arrivons dans quelques semaines au terme de notre mandat municipal durant lequel une gestion financière rigoureuse nous a permis de réaliser des investissements importants et structurants pour Saint-Didier. Nous venons tout dernièrement de terminer les nouveaux locaux des services techniques et je vous invite à être présent le samedi 15 février à 10h30 pour découvrir ce bâtiment lors de son inauguration.

La volonté de développer un service aux habitants de grande qualité reste le fil conducteur de notre action. C'est dans cet esprit que nous mettons tout en œuvre également pour retrouver rapidement un distributeur de billet, d'ici quelques semaines.

Cette année 2014 est marquée par deux rendez-vous électoraux importants.

Tout d'abord les élections municipales les 23 et 30 mars prochain. Malgré une mutualisation des moyens indispensable, à l'échelle intercommunale notamment, la proximité entre la municipalité et ses habitants est irremplaçable. La commune reste, selon moi, la structure de base fondamentale sur laquelle s'appuie notre organisation territoriale. Nous aurons ainsi à nous prononcer pour une équipe municipale et ses délégués communautaires, qui devra représenter et faire évoluer Saint-Didier durant les six années à venir.

Le deuxième rendez-vous est fixé au 25 mai pour les élections européennes. Nous choisirons nos députés qui siègeront au Parlement européen. Cette instance qui construit l'Europe doit être porteuse d'un véritable projet politique et ne doit pas se limiter à la production de normes, encore trop souvent inappropriées car trop éloignées des réalités de terrain.

Pour terminer, malgré les difficultés que nous traversons, je souhaite partager avec vous la phrase de Sénèque : « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ».

Tous mes meilleurs vœux.

**Gilles Vève**  
Maire de Saint Didier

**Garage de la Nesque**  
AGENT M. et Mme Valvo



RENAULT ZE  
Point d'information  
VEHICULES ELECTRIQUES  
Point d'essai et de vente de véhicules électriques

- Réparation - Entretien
- Toutes marques
- Vente véhicules Neuf et Occasion

04 90 66 00 81

Quartier Belle Croix  
84210 Venasque

**NOUGAT DE PROVENCE**  
**SILVAIN Frères**  
Place de la Poste - 84210 SAINT DIDIER  
[www.nougat-silvain-freres.fr](http://www.nougat-silvain-freres.fr)  
**04 90 66 09 57**



**Weldom**  
**Bricolage Jardin Location  
Matériaux Electroménager**

**TESTUD FRERES**  
Route de Carpentras  
84210 PERNES LES FONTAINES  
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

**Jardinerie DES FONTAINES**  
votre espace Jardin  
**Pascal et Véronique Bévéraggi**  
Producteur - Pépinières  
Décoration - Espaces Verts  
723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS  
84210 PERNES-LES-FONTAINES  
TÉL. 04 90 66 41 22



**BROLY Jérémie**  
**PLOMBIER**  
SANITAIRES - CHAUFFAGE  
CLIMATISATION - GOUTTIERES  
NEUF - RENOVATION - DEPANNAGES  
**06 78 41 09 57 - 04 32 80 95 83**  
569, Chemin de l'Amoulette - 84210 Saint Didier



**ENT. TESTUD FRÈRES**  
**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
ENERGIE SOLAIRE**  
**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION  
ARROSAGE - ADOUCISSEURS**



603, Avenue Charles de Gaulle  
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
Pompes à chaleur - Climatisation  
**Jean LECOQ**  
66, Cours de la République  
84210 PERNES LES FONTAINES  
Tél. 04 90 66 53 38

**INSTITUT IRIS**  
Soins du visage - Epilation cire tiède  
Amincissement personnalisé - Bronzage U.V.A. - cosmétique Bio  
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h  
Fermé le mercredi  
45, Le Cours  
84210 SAINT DIDIER  
04 90 66 19 78



## Les services techniques déménagent

Les travaux de construction du nouveau bâtiment des services techniques se sont achevés début décembre 2013. Huit entreprises locales ont travaillé pendant les 10 mois de chantier sous la houlette de la commune, maître d'ouvrage, du Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Ventoux, maître d'ouvrage délégué, du cabinet d'architecture Daniel et Cayssol et du coordinateur D.Lacroux.

Le résultat est à la hauteur des attentes : un bâtiment de près de 300 m<sup>2</sup> avec un abri de 184 m<sup>2</sup> à la fois fonctionnel et esthétique de l'extérieur. A l'intérieur, le bâtiment est composé d'un bureau, de vestiaires sanitaires, d'une salle pour le personnel, d'ateliers et de grands espaces de rangement.

En extérieur, l'originalité du projet se trouve sur la toiture. La commune a en effet souhaité inscrire ce projet dans une démarche de développement durable. Les 650 m<sup>2</sup> de toiture sont ainsi recouverts de panneaux photovoltaïques destinés à la production d'électricité. Cette production ne sera pas gérée par la commune mais par une société spécialisée à qui la toiture est louée au bénéfice des finances communales. Près de 15% du coût du bâtiment est ainsi financé par cette location.

En dehors de ce financement particulier, les 360 000 euros HT de travaux ont été financés par la mairie à hauteur de 65% mais également par le biais de subventions de l'Etat (25%), du Département (15%) et de la Cove.

### Un bâtiment exclusivement réalisé par des entreprises du territoire

Les entreprises pernoises Moretti et CMV ont pris respectivement en charge le gros œuvre, la partie voirie réseaux et la charpente métallique. La menuiserie a été réalisée par l'entreprise EGM Pierre Vincent située à Carpentras, les cloisons et doublages par la société EDP de Chateauneuf de Gadagne, les carrelages et faïences par Art des Sols du Thor, l'électricité par la société ETE de l'Isle sur la Sorgue, la peinture par Bres Peinture de Sarriens, le secteur plomberie chauffage sanitaire par une société orangeoise, Orange Sanit.

En quoi ce bâtiment répond-t-il aux besoins de la commune ? Nous avons interrogé les membres des services techniques, les premiers concernés par ce changement.

Ils attendent tous l'installation dans les nouveaux locaux avec impatience. Eric Bouckenhove, responsable des services techniques souligne ainsi que bénéficiaire de plus d'espace sera incontestablement un plus pour les agents en terme de rangement. Les domaines d'intervention des services techniques sont nombreux : espaces verts, travaux de voirie, maçonnerie, soudure, travail du bois, électricité, plomberie, etc. Autant de matériel qu'il faut entreposer et entretenir.

Laurent Galanti indique « On jonglait avec le tracteur, le camion, les véhicules, les matériels sans qu'il y ait de la place pour tout accueillir en intérieur ». Jean Claude Dany précise encore : « On aura plus besoin de sortir les véhicules pour accéder à notre espace de travail ». Thierry Martinez approuve : « En maçonnerie par exemple, qui relève de mon secteur d'activité principale, il faut du volume pour la bétonnière, les échafaudages, la brouette, les sacs de matériel, etc. Dans les nouveaux locaux, chaque secteur aura un espace dédié, ce sera beaucoup plus pratique ».

Plus pratique et plus sécurisant également de l'avis de David Miele, agent en charge de la prévention hygiène et sécurité au sein de la commune. Ainsi, les produits les plus dangereux seront stockés dans un endroit spécifique adapté. Bénéficiaire de locaux du personnel plus grands et mieux aménagés est également un atout du bâtiment. Thierry souligne ainsi : « nous allons pouvoir déjeuner dans une salle de pause avec tout le matériel nécessaire. Du coup, je pense que je déjeunerai sur place certains jours. Ce sera un gain de temps et une économie de carburant ».

Même si les agents seront plus loin du cœur du village et de la mairie, tout sera mis en place en terme de moyen de transport pour garder un lien réactif entre les deux entités. « Etre localisé aux Garrigues pourra aussi permettre d'être plus

vigilant qu'on ne l'était déjà sur les besoins de ce quartier » pense ainsi David Bonnet.

Impatients de déménager, tous les membres des services techniques ont participé à l'aménagement de leur futur lieu de travail. En extérieur, les clôtures du terrain, la pose du portail d'entrée, l'aménagement des abords ont été ou seront réalisés par les personnels municipaux. A l'intérieur du bâtiment, certaines peintures, certains travaux de carrelage sont également

effectués par les services techniques. Ils créeront et poseront le plan de travail de la salle de pause et fabriqueront l'établi principal. Chacun mettra ainsi ses compétences au service du bâtiment commun.

Le déménagement devrait intervenir dans les premiers mois de l'année 2014. La réflexion sur le devenir de l'ancien local des services techniques au cœur du village est en cours.



### Quand les services techniques participent à l'insertion des jeunes

Depuis un an, la commune a mis un accent fort sur l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel. Le dernier bulletin municipal présentait ainsi le recrutement d'Elsie Fabre en contrat d'avenir sur le poste de second au restaurant scolaire mis en place en août 2013.

Fin 2012, Samuel Portet intégrait les effectifs de la commune sur un autre dispositif d'insertion professionnelle : l'apprentissage. Il prépare ainsi un CAP d'aménagement paysager. Un an après sa prise de fonction, nous avons souhaité savoir quelle était sa vision de l'apprentissage à Saint-Didier :

### Que vous apporte l'apprentissage ?

Je passe 2 ou 3 semaines sur 4 en entreprise pour une formation pratique puis le complément au centre de formation pour un contenu plus théorique.

C'est véritablement sur le terrain que j'apprends mon métier. Le théorique, c'est bien mais ça ne donne pas une vision complète. Je préfère mettre en application manuellement ce que j'ai appris, cela me permet de mieux le retenir.

### Pourquoi à Saint-Didier ?

J'ai effectué un stage aux services techniques de la commune durant l'été 2012. L'équipe m'a bien accueilli. Je savais que David Bonnet, issu de la même formation que celle que je prépare, pourrait être un bon maître d'apprentissage, c'est important. L'accueil d'un apprenti, c'est donc un pari gagnant-gagnant pour le jeune concerné et pour la collectivité. Le jeune bénéficie à la fois d'un salaire en contrepartie du travail effectué et d'une formation professionnelle complète correspondant au métier choisi. La commune, de son côté, bénéficie d'un personnel formé sur le terrain dont elle aura vu les capacités pendant deux ans.



## Le rond point route de Pernes

Lorsque l'on vient de Pernes, on entre désormais dans Saint-Didier par un rond point. Les travaux réalisés par le Conseil Général se sont achevés en fin d'année 2013. On note d'ores et déjà un ralentissement de la vitesse sur cet axe de voie, ce qui était un des objectifs principaux de ces travaux. En effet 2700 véhicules empruntent en moyenne chaque jour cette voie. La totalité des travaux d'aménagement ont été pris en charge financièrement par le Conseil Général pour un montant 200 000 euros HT. La commune a quant à elle investi dans l'éclairage public. Elle réalisera également au printemps l'aménagement paysager de ce rond point. Des arbres seront plantés sur les accotements par le Conseil général à la même période.

Ce rond point qui marque l'entrée du village est la première phase d'un réaménagement important de la route de Saint-Jean en 2014-2015 puis de la route de Pernes (aménagement de voirie et trottoirs).

## Chemin du Moulin à Huile : du nouveau à vos pieds et au dessus de vos têtes

Le programme d'aménagement de nouveaux cheminements piétonniers continue. Après l'aménagement du chemin de la Sérignane et de l'avenue des Garrigues, le chemin du Moulin à Huile sera lui aussi aménagé en début d'année avec un espace sécurisé pour les piétons de la route de la Cave à la crèche. Les travaux d'enfouissement des

réseaux, préalables à l'aménagement ont été réalisés en fin d'année 2013.

Autre nouveauté : le mode d'éclairage. La commune a choisi d'équiper cette voie aménagée d'éclairage leds, beaucoup moins gourmands en énergie que les ampoules précédentes. Ce luminaire présente en effet l'avantage de réduire d'environ 45% la puissance installée sur la rue et par conséquent la facture d'énergie associée.

Le surcoût initial d'investissement d'environ 9000 euros devrait être compensé par la baisse de la consommation sur du moyen terme.

## Pour une meilleure accessibilité de l'espace public

L'accessibilité aux espaces publics et à la voirie doit être assurée dans de bonnes conditions pour tous les habitants, qu'ils soient ou non porteurs d'un handicap. De manière à rendre effective cette obligation légale, la commune mène un diagnostic d'accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics dont les établissements recevant du public communaux. L'objectif pour la commune est de pouvoir identifier et programmer les travaux nécessaires à la mise en conformité des voiries et espaces publics au regard des règles et prescriptions techniques en matière d'accessibilité. Ce diagnostic prend en compte tous les types de handicaps, moteurs, visuels, auditifs, mentaux, psychiques et cognitifs.

## Antonin Abate passe le relais à Damien Dolgopyatoff

Damien Dolgopyatoff a rejoint l'équipe du service administratif depuis le début du mois de décembre. Il remplace Antonin Abate qui a pris une retraite bien méritée. Depuis 1996, Monsieur Abate que tout le monde connaît sous le nom de Nino travaillait à la mairie de Saint-Didier en tant que responsable de l'urbanisme. Jusqu'en 2010, il assurait également les missions d'encadrement des services techniques. Par sa connaissance du territoire et sa grande rigueur, il a été un véritable atout pour la commune. Il a notamment participé à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et c'est à cette occasion qu'il a collaboré avec Damien employé à l'époque au sein du cabinet d'urbanisme Lacroze en charge de l'accompagnement de la commune sur le dossier. Leur collaboration fructueuse a permis à l'équipe municipale d'apprécier le sérieux et le professionnalisme de Damien. Agé de 31 ans, il est père de deux enfants, pompier volontaire et engagé au service de son village, Sérignan du Comtat. Nino prendra désormais le temps de profiter de sa petite-fille, de son jardin et de s'adonner à sa passion pour la cuisine.



Damien Dolgopyatoff, Antonin Abate et Bernard Michelet

## On a tous une bonne raison de trier.

Engénéral, la question des déchets est moins bien prise en compte au Sud qu'au Nord. Les pays scandinaves ou germaniques ont une plus longue tradition de tri que les pays latins, et globalement ils obtiennent de meilleurs résultats dans ce domaine. Cela se vérifie aussi à l'échelle de notre pays. Longtemps, les déchets ménagers des six départements de la région Paca ont été enfouis dans des conditions très aléatoires pour l'environnement.

## Quelques chiffres pour se convaincre

Selon l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), nous produisons en moyenne

deux fois plus de déchets qu'il y a 40 ans, soit 590 kg par an et par habitant. Aujourd'hui le traitement d'une tonne de déchets non triés représente pour les collectivités un coût de 10 à 15% plus élevé que celui du volume de déchets triés. Ce serait donc jeter l'argent du contribuable « à la poubelle » que de ne pas se pencher sur cette question. D'autant plus que le Grenelle de l'environnement nous oblige à atteindre 75% de recyclage des emballages ménagers alors que nous n'en recyclons actuellement que 42%. Il s'agit d'une obligation légale. L'État sera de plus en plus sévère avec les producteurs de déchets en augmentant fortement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui sera répercutée sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous payons tous. C'est avant tout pour maîtriser ces coûts que la CoVe a souhaité mettre en place un système plus performant.

La collecte sélective en porte à porte devrait faciliter la vie quotidienne des personnes qui prenaient la peine d'apporter leurs déchets dans les bacs de tri collectifs. Pour celles et ceux qui ne triaient pas encore, ce n'est qu'une question d'habitudes faciles à prendre et qui deviennent rapidement des automatismes.

## Recycler un déchet, cela permet :

- de donner une deuxième vie aux déchets
- de fabriquer de nouveaux objets
- d'économiser les ressources naturelles
- de réduire la mise en décharge et l'incinération
- d'alléger les factures / de réaliser des économies.

## Concrètement, comment faut-il procéder ?

Un guide du tri a été distribué dans chaque boîte aux lettres précisant les jours de collecte. Il est disponible en mairie ou sur le site internet. Néanmoins, si vous n'êtes pas sûrs de la destination d'un déchet, il est préférable de jeter un emballage de quelque nature que ce soit dans votre contenant habituel plutôt que risquer la contamination de toute une collecte. Les médiateurs du tri sélectif contrôleront régulièrement les bacs identifiés grâce à leur puce et pourront vous conseiller pour améliorer votre façon de trier. Après des débuts perturbés, la collecte est désormais assurée.

Quelle que soit notre motivation principale, que ce soit pour préserver notre porte feuille ou notre environnement, il est urgent de se mobiliser et de faire preuve de civisme. L'implication des élus était nécessaire mais aucun système ne pourra être performant sans l'engagement de chacun d'entre nous.



## Le plan local d'urbanisme est approuvé

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2013. Il est opposable depuis que les mesures de publicité formelles ont été réalisées. C'est donc désormais le document de référence pour toutes les demandes d'urbanisme du territoire communal. Le Plan d'Occupation des sols approuvé le 30 mars 1988 n'est plus opposable.

Ce P.L.U est le fruit d'un travail démarré fin 2009 qui s'est appuyé à la fois sur la réglementation en vigueur en forte évolution ces dernières années, sur des objectifs de développement du village portés par les élus et sur un large travail de concertation avec les personnes publiques associées et les habitants. Le projet arrêté et soumis à enquête publique a été modifié avant approbation pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur qui a rendu un avis favorable sous réserve d'une modification qui a été réalisée.

Le PLU comporte un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable ainsi que des orientations d'aménagement et de programmation. Tout projet relevant des autorisations du droit des sols devra être compatible avec ces documents.

En matière d'autorisation du droit des sols, le P.L.U s'appuie plus particulièrement sur un règlement d'urbanisme et des documents cartographiques.

Le règlement d'urbanisme et les documents graphiques qui l'accompagnent sont deux pièces indissociables et structurantes pour le PLU. L'un donne une réalité géographique aux orientations de l'autre. Le règlement a pour objet de traduire de façon concrète et structurée les orientations d'aménagements définies. Pour cela, le territoire est divisé en quatre catégories de zones définissant différents types et règles d'occupations des sols.

### Tableau de correspondance des zones POS -PLU :

Zone U (urbaine - constructible)	Zone U
Zone NA (à urbaniser)	Zone AU
Zone NC (non constructible agricole)	Zone A
Zone ND (non constructible naturelle)	Zone N

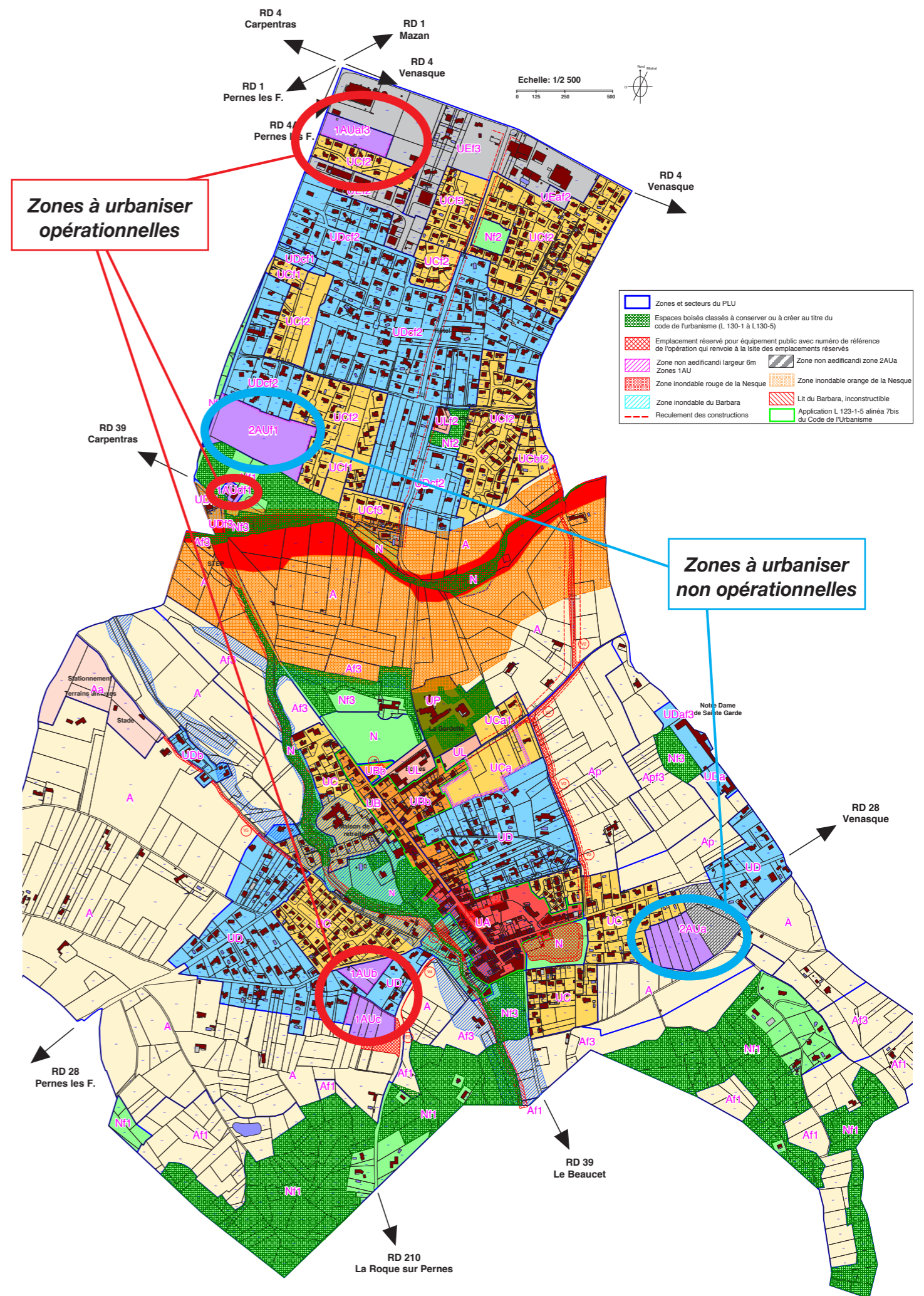
Les règles fixées pour chacune de ces zones concernent le type d'occupations ou d'utilisations du sol interdites, le type d'occupations ou d'utilisations du sol soumises à des conditions particulières, les conditions de desserte des terrains, la desserte par les réseaux (eaux, assainissement, électricité), la superficie minimale des terrains constructibles, l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, par rapport aux limites séparatives, par rapport aux autres constructions sur une même propriété, l'emprise au sol, la hauteur maximum des constructions et l'aménagement des abords, le stationnement, etc.

Outre la modification des règles fixées pour chacune des zones, le PLU a également modifié certains zonages.

### Les superficies totales de chacune des zones sont désormais les suivantes :

- Zone urbaine : 131,8 ha
- Zone à urbaniser opérationnelle : 2,9 ha
- Zone à urbaniser non opérationnelle : 6,46 ha (Zone non équipée, réservée pour une urbanisation future. La zone est donc inconstructible et sa mise en oeuvre n'est possible qu'à la seule initiative publique, après modification ou révision du P.L.U.)
- Zone agricole : 164 ha
- Zone naturelle : 57 ha

Pour connaître la zone et les règles qui vous sont applicables dans le cadre du PLU, vous avez plusieurs possibilités : appeler le service urbanisme de la commune 04 90 66 01 39, consulter les documents et règlements sur le site de la ville : [www.mairie-saint-didier.com](http://www.mairie-saint-didier.com), rubrique La Vie du Village, Urbanisme et environnement).



## « Saint-Didier dans le cadre », les gagnants sont...

Après six mois de concours, le jury de Saint-Didier dans le cadre s'est réuni jeudi 5 décembre pour délibérer. Il était composé de trois photographes professionnels, Christian Chaline, Jean-Jacques Knaëbel et Emmanuel Ferrand, de deux élus, Michèle



La photo de Marion Damas a obtenu le premier prix.

Sorbier et Jean-Paul Baldacchino, ainsi que de deux nouveaux Saint-Didiéris, Valérie et Eric Bouckenhove. Marion Damas a emporté le 1er prix. Florie Goavec et Corinne Marquet ont obtenu le 2ème prix ex æquo, et le 3ème prix a été attribué à Frédéric Sohier. Deux photos de Marion Damas et Philippe Lequien ont obtenu un prix photo insolite. Les lauréats

ont été mis à l'honneur lors de la soirée des vœux du Maire et toutes les photos sont exposées dans la salle du Conseil de la Mairie jusqu'au 31 janvier.

## Préparation des cérémonies de commémoration de la grande guerre



L'année 2014 marquera le centième anniversaire du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale. Il importe donc de commémorer l'année 1914, date majeure de notre histoire nationale et de l'histoire européenne et mondiale.

Nous souhaitons mettre à l'honneur les soldats Saint-Didierois et leurs familles. Il nous serait donc utile de collecter des photos, lettres, documents ou objets concernant la période de la Grande Guerre. Merci de votre aide. **Contact : 04 90 66 01 39**

## Un grand merci pour le téléthon

Le comité des fêtes tient à remercier les associations du village qui ont participé cette année encore aux événements organisés pour le téléthon 2013 : le tennis club, l'OCS de la Nesque, PG/CATM, la boule du siècle, l'association paroissiale, le don du Sang, les jeux de réflexion, l'Aspec, le fil de toutes façons, le centre de loisirs et l'espace jeunes. Un grand merci aussi aux partenaires qui nous permettent de

## Yvan Morel a soufflé ses 100 bougies



Né en Algérie, « de l'autre côté de la Méditerranée », le 19 octobre 1913, Yvan Morel a vécu 26 ans au Maroc avant de revenir s'installer en France. Sa profession l'a amené à parcourir le pays « de long, en large et en travers » avant de s'installer à Saint-Didier avec son épouse. Monsieur le Maire et Claude Cornutello ont souhaité marquer l'événement en présence de ses amis du club de l'amitié.

## Quels changements pour les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 ?

Désormais, quelle que soit la taille de la commune, les électeurs doivent **obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.**

Les 19 conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée. Contrairement aux précédentes élections municipales, **vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé.** Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. **Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

Vous élirez également deux conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats, la liste des conseillers municipaux et la liste des conseillers communautaires. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. Les candidats aux sièges de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Le Maire et les adjoints seront élus par les conseillers municipaux choisis par les électeurs lors du premier conseil municipal qui se tiendra dans les 10 jours suivants les élections.

*mener nos actions : la société Econette, Laurent Foulquier partenaire depuis 5 ans sur le lavage de voitures, Kiloutou pour le prêt des Karchers, la société Pomona, Julien Colas pour les lots offerts ainsi que les épiceries Piquet et SPAR.*

*2270 € ont pu être récoltés grâce à l'implication et à la générosité de chacun. Encore bravo et rendez-vous l'année prochaine !*

## Coup de jeune pour le Comité des Fêtes

Et c'est parti pour une nouvelle année de réjouissances ! Avec un Comité des Fêtes motivé et rajeuni, qui piaffe tant au niveau de sa composition que des activités en ligne de mire.

L'équipe ? Sous la houlette de Nicolas Riffaud, nouveau président depuis juin 2012, elle compte désormais 20 membres bénévoles, dont cinq de moins 30 ans bien décidés à « booster » leur village.

Les festivités ? Certaines sont devenues incontournables tant les Saint-Didiéris y sont attachés. Ainsi l'omelette aux truffes de la fête votive, la soirée Pistou-Jazz ou le marché de Noël : le Comité des Fêtes s'emploie à peaufiner leur succès.

## Chantez, dégustez...

D'autres manifestations avaient besoin d'un lifting. Ainsi le « Concours de Chant de Saint Didier », suspendu pendant plusieurs années et pourtant plébiscité par de nombreux amateurs, a été proposé de nouveau l'été dernier en version moderne, c'est-à-dire un grand show type « The Voice » et autres « Star Academy », le but étant toujours de faire émerger des talents neufs. Succès immédiat puisque plus de 300 personnes ont applaudi la vingtaine de concurrents sur scène.

Autre transformation nécessaire : l'exposition artisanale de Pâques, qui s'essouffait doucement. Remue-méninges au Comité des Fêtes. Jusqu'à ce que jaillisse l'évidence : une des forces vives du village, ce sont ses producteurs « de bouche ». Vins, truffes, fromages, charcuterie et conserves, nougats et douceurs, primeurs, confitures et pâtisseries... Ainsi est né « Saint Didier Gourmand », dont la première édition a eu lieu en octobre dernier. Des stands pour tous les goûts, reflets d'un savoir-faire et d'un terroir prodigieux, mais aussi un concours de cuisine et des ateliers autour du vin, des fromages, du chocolat... La formule a plu, elle sera donc reconduite et enrichie à l'automne prochain.

## ... et « Livrez-vous » !

Dernier volume du Comité des Fêtes : « Livrez-vous ! ». Derrière cette injonction humoristique, une invitation à la lecture en famille avec quatre jours de manifestations autour du livre et de l'écriture sous



Nicolas Riffaud, président du comité des fêtes

toutes ses formes. Premier tome du 14 au 17 mai 2014. On a déjà hâte d'en feuilleter les pages !

## Une nouvelle fleur à Saint-Didier

Depuis le 7 décembre, Amandine Bagnol, jeune fleuriste de 24 ans, s'est installée sur Le Cours au numéro 339. Après avoir obtenu un



Amandine Bagnol et Monsieur le Maire lors de l'inauguration du magasin.

CAP de fleuriste, un BAC PRO commerce et son Brevet Professionnel à la chambre des métiers, Amandine a travaillé à Vaison pendant deux ans puis elle est partie en Hollande pour perfectionner son art. Forte de cette expérience et motivée par sa passion, elle a décidé de s'installer à son compte. Elle propose des créations florales pour tous les événements de la vie avec livraison à domicile possible. **Les Fées Fleur** est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ainsi que le dimanche matin. Tel : **04 90 63 19 01.**

## Le distributeur automatique de billets va être remplacé

Le distributeur automatique de billets de Saint-Didier a été vandalisé dans la nuit du 9 au 10 septembre. L'enquête est toujours en cours. Le Maire, conscient de la gêne occasionnée pour les usagers et pour la vie économique du village, avait le jour même pris contact avec le Crédit Agricole afin que les travaux de réparation et de réinstallation d'un distributeur soient réalisés au plus vite. Ceux-ci devraient commencer dès le premier trimestre 2014.

## ETAT CIVIL

### Naissance :

Louis Gorlin ..... le 29 octobre 2013  
Giovana Goavec ..... le 18 décembre 2013  
Milo Charrière ..... le 27 décembre 2013  
Livia Reymond ..... le 1er janvier 2014

### Décès :

Paul Fert ..... le 25 septembre 2013  
Henri Mouries ..... le 27 septembre 2013  
Micheline Muzard ..... le 8 octobre 2013  
Marie Sigmann veuve Lang ..... le 23 octobre 2013  
Michael Horne ..... le 29 octobre 2013  
Françoise Barboteu ..... le 31 octobre 2013  
Marie Peyre veuve Breas ..... le 7 novembre 2013  
Jacqueline Labriet veuve Legros ..... le 7 décembre 2013  
Gisèle Bénard veuve Chapuis ..... le 14 décembre 2013

## AVLBRICOLAGE

ELECTRICITE

PLOMBERIE

PEINTURE

OUTILLAGE

DROGUERIE

[www.avlgranulats.fr](http://www.avlgranulats.fr)  
Tel : 04.90.66.18.40

**LaCOURTOISE**  
AOC VENTOUX

Dégustation - Vente - Expédition  
84210 SAINT DIDIER Tél. 04 90 66 01 15

**JUSTINESY**  
LE SERVICE AU SENS PROPRE

Matériels et Produits de Nettoyage professionnel  
Hygiène en collectivité

28, Avenue de Fontcouverte - BP 740 - Z.I. Fontcouverte - 84034 AVIGNON CEDEX 3  
Tél. 04 90 13 62 00 - Fax 04 90 13 62 01

**AB ÉLECTRICITÉ**  
Alberto BALSAMO

Electricité générale et Dépannage

Spécialisation Éclairage, Domotique, Courant faible, Automatismes Portail, Interphone, Installation électrique Piscine.

51 Route de St Jean 84210 St DIDIER  
Tél. 04 90 30 18 25 Répondeur  
Portable : 06 13 19 03 92  
[abelectricite@wanadoo.fr](mailto:abelectricite@wanadoo.fr)

**SOCIETE DE TRAVAUX DE TERRASSEMENTS**  
**VENTOUX TERRASSEMENT**

Embellissez votre propriété : Piscines, allées, terrasses, création de parcs et jardins, enrochements, Réalisez votre projet de construction : Préparation du terrain, fondations, Brise Roche, fosse septique, réseaux en tranchée (EDF, eau, gaz, télécom),

Devis gratuits  
Stéphane GROS 06.46.14.25.80  
119 rue du musée 84210 ST DIDIER

## Une ceinture noire supplémentaire pour le judo club



Andy Benoit (au centre) entouré de ses amis du judo club.

Le 17 novembre dernier, Andy Benoit du judo club de Saint-Didier a brillamment terminé 3<sup>ème</sup> au Championnat de Vaucluse juniors et a finalisé dans le même temps le total de points compétition requis pour l'obtention de

la ceinture noire de judo. Après Kévin Willier, Théa Fossat, Robin Mayer et Laëtitia Allamandi, Andy est la 5<sup>ème</sup> ceinture noire formée au dojo de Saint-Didier depuis décembre 2012. Andy est arrivé de Tahiti en 2011 et s'est très vite intégré au groupe des compétiteurs. Doué techniquement et passionné, il a beaucoup apporté dans la rigueur des entraînements au sein du club. Il mérite toutes nos félicitations. L'inscription au club de judo peut se faire toute l'année pour les enfants dès l'âge de 4 ans et à la Self-défense dès l'âge de 14 ans. La première séance d'essai est gratuite (possibilité de prêt de Kimono). Renseignements et adhésions au club 06 82 22 62 18 / mail : [segu.alain@laposte.net](mailto:segu.alain@laposte.net) site internet : [www.gokai.fr](http://www.gokai.fr)

## La collecte de sang à Saint-Didier est toujours menacée

L'Etablissement Français du Sang Alpes Méditerranée a du entreprendre sa réorganisation afin de rendre ses actions plus «rentables». En effet, le nombre de prélèvements réalisés à Saint-Didier par chaque salarié par an est nettement inférieur à la moyenne nationale. La programmation des collectes pour 2014 prévoit la suppression des collectes dans les communes inférieures à 30 dons pour favoriser le renforcement des collectes sur les communes à fort potentiel et sur les sites fixes. Les collectes sur Saint Didier sont donc menacées. En 2013, les 5 collectes n'ont permis de recueillir que 148 poches, soit un peu moins que les 30 en moyenne souhaitées. Lors de la dernière collecte, le 9 décembre, 36 personnes se sont présentées mais seulement 29 ont été prélevées. Les cinq collectes à Saint-Didier sont à ce jour maintenues mais nous devons tous rester vigilant et nous mobiliser pour que cette collecte perdure. L'Amicale de Saint Didier tiendra son Assemblée

Générale annuelle le 15 février 2014 à 11 heures, nous vous y attendons nombreux, donneurs et amicalistes, pour partager le verre de l'amitié après avoir fait le point ensemble sur la situation.

## Radio Territoire Ventoux s'écoute désormais sur les ondes



Julia, Justine et Clarisse animent l'émission Smile Jeuns  
Un an seulement après son installation à Saint-Didier et son lancement sur le web, RTV FM a obtenu une fréquence temporaire délivrée par le CSA pour neuf mois renouvelables : le 102.2 FM. Pour fêter cette

réussite, toute l'équipe était réunie mardi 19 novembre pour l'inauguration officielle. Plusieurs personnalités représentant les partenaires de la radio associative étaient présents, dont Nicolas Riffaud, représentant Monsieur le Maire en déplacement ce jour-là. Alain Giraudi, bénévole en charge de la communication a présenté dans un diaporama tout le travail effectué par l'équipe au cours de cette première année d'existence. Constituée de neuf bénévoles, avec à sa tête, Alain Couillard, journaliste québécois à la retraite, l'équipe assure la programmation d'émissions thématiques (musique, culture, sport) et couvre en direct certains évènements. Comme son nom l'indique, l'objectif principal de la radio est de mettre en valeur le territoire du Ventoux. Les jeunes de l'espace jeunes sont associés à cette démarche puisqu'ils animent régulièrement une émission avec l'aide de Florian Giraudi. Leur programme est constitué de bonne humeur d'infos insolites, d'interviews d'associations locales, d'actualité peuples et cinématographique. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour soutenir cette équipe dynamique. Renseignements, écoute en direct, podcasts, etc. : [www.rtvfm.net](http://www.rtvfm.net)

## RETOUR SUR IMAGES



Cérémonie de présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal



Diaporamas de photos anciennes du village



Saint-Didier Gourmand



Repas de Noël du CCAS

## LA SANTÉ

**Ambulance**  
Ambulance de la Nesque.  
Tel : 04 90 29 66 25.

**Chirurgien-dentiste**  
Dr Eric Chaye, 30 Le Cours.  
Tel : 04 90 66 01 83. Sur r.v. du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h sauf le mercredi après-midi.

**Défibrillateur**  
Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve.

**Diététicienne**  
Eva Piétri, Institut Iris, 45 Le Cours.  
Tel : 04 90 40 43 87. Sur rendez-vous.

**Infirmiers**  
Françoise Aurard. Tel : 04 90 66 13 18.  
Dominique Castellarin et Valérie Chabaud.  
Tel : 04 90 66 19 46.  
Magali Choulat-Espenon.  
Tel : 06 16 03 05 50.  
Edith Ferragut-Pugliesi.  
Tel : 04 90 66 08 39.  
Nathalie Mathieu. Tel : 04 90 66 13 55.  
Alain Schrepel. Tel : 06 12 79 34 05.  
Cécile Tortora. Tel : 06 18 08 10 30.  
Yvonne Rispal-Halfon. Tel : 04 90 66 12 00.

**Kinésithérapeutes**  
Alain Desix. Tel : 04 90 66 02 31. Sur r.v.  
Delphine Nalli. Tel : 04 90 60 00 83. Sur r.v.

**Médecins**  
Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours.  
Tel : 04 90 66 01 20.  
Sur rendez-vous, du lundi au vendredi.  
Dr François Jullien, 56 rue du Musée  
Tel : 04 90 66 11 75 et 06 11 05 49 07.  
Sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche.

**Orthophoniste**  
Frédérique Carret, chemin des Oratoires.  
Tel : 04 90 66 19 75. Sur rendez-vous.

**Pharmacie**  
Pharmacie Michelet-Frys, 203 route de Venasque. Tel : 04 90 66 04 21. Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h.

## LES ENFANTS

**Restaurant scolaire**  
Corinne Jouve. Tel : 04 90 66 16 47.  
Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie.

**Centre de Loisirs**  
Directrice : Naïma Tabi.  
Tel : 09 63 67 27 05.

**Crèche Chante-Cigale**  
Virginie Hamon. Tel : 04 90 29 66 06.

**Ecole Maternelle**  
Karine Lavesque. Tel : 04 90 66 00 78.

**Ecole élémentaire**  
Pierre-Luc Costa. Tel : 04 90 66 01 12.

**Espace Jeunes**  
Zakariyae El Youssfi. Tel : 06 07 51 74 68.

**Ecoute Jeunes et Parents**  
Association « Le Passage », accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur rendez-vous en mairie.

## LES SERVICES PUBLICS

**Architecte-conseil**  
Claude Commune tient une permanence tous les 4èmes jeudis du mois. Sur rendez-vous.

**Assistante sociale**  
Permanence en mairie le 1er mardi du mois. Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 63 95 00.

**Chargé de mission de la base aérienne**  
Pour tout renseignement sur les carrières militaires, Jean Espenon tient une permanence en mairie le 4ème samedi du mois, de 9h30 à 11h30. Tel : 04 90 63 15 36.

**Conseiller général**  
François Pantagène reçoit le 1er mercredi du mois, de 10h à 11h. Sur rendez-vous.

**Mairie**  
Tel : 04 90 66 01 39.  
Mail : mairie@saint-didier84.fr.  
Site web : www.saint-didier84.fr.  
La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi, de 9h à 12h.

**Point Info Tourisme**  
Ouvert à partir du 15 juin.  
Tel : 04 90 66 48 83.  
Mail : tourisme@saint-didier84.fr.

**Police Municipale**  
Norbert Pons et Cédric Navarro.  
Tel : 04 90 69 46 42.

**Poste**  
Le bureau de poste est ouvert lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi de 9h à 12h

jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
samedi, de 8h30 à 11h30.  
Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. Tel : 04 90 66 01 44

## LE CULTE

Etienne Jonquet, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque.  
Tel : 07 87 19 36 99

## LES TRANSPORTS

**Transcove**  
Tel : 08 00 88 15 23.

**Taxi Espace**  
Tel : 06 09 33 46 41.

## L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

**Collecte des végétaux**  
Une benne pour les végétaux est mise à disposition Place Neuve (1er et 3ème mardi du mois), Chemin de Nice (2ème et 4ème mardi du mois), Le Grand Adrenier (1er et 3ème samedi du mois), Chemin Neuf (2ème et 4ème samedi du mois).

**Déchetterie**  
Mini-déchetterie de Venasque, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque. Tel : 08 00 04 13 11.

Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 1er et 4ème samedis du mois, de 8h à 12h.

**Tournée des encombrants**  
Le 2ème jeudi de chaque mois. Sur rendez-vous en mairie.

## EN URGENCE

Samu : Appeler le 15.  
Pompiers : Appeler le 18.  
Le 112 sur un portable.  
Gendarmerie : Appeler le 17.  
Médecin de garde : Tel : 04 90 66 44 33.  
Le samedi 12 h à 20 h et le dimanche de 8 h à 20 h. 7 jours/7, composez le 15 de 20 h à 8 h.  
Dentiste de garde : 04 90 31 43 43. Le dimanche uniquement.  
Pharmacie de garde : 32 37.  
Vétérinaire de garde : 04 90 69 69 13.

ÉLECTRICITÉ **EPC** PLOMBERIE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - AUTOMATISMES  
**INSTALLATION - DÉPANNAGE**

André BRULAT - Henri NEVIÈRE  
207, Rue Emile Zola - 84210 PERNES LES FONTAINES - Tél. 04 90 66 45 68

**DG ELECTRICITÉ**  
DIDIER GALANTI  
**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
182, Bis, Chemin du moulin à Huile  
Tél. 04 90 63 25 38  
Port. 06 27 69 11 66

**Thierry GAUTIER**  
Elagage - Débroussaillage  
Entretien parcs et jardins  
Taille des haies etc ...  
524, avenue de la Buissonne  
84210 Pernes-les-Fontaines  
Tél : 04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60

## AMBULANCES DE LA NESQUE

Véhicules climatisés  
Tél./ Fax : 04 90 29 66 25  
700, Petite route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES

**EDGAR D'ESPLOIT**  
Vins Fins  
Dégustation - Vente au détail  
Expédition  
84210 SAINT DIDIER  
04 90 66 01 30

**GARAGE A. MARTINEZ**  
Réparations  
Mécanique  
toutes marques  
915, Chemin de la camarette  
84210 Pernes les Fontaines  
Tél. 04 90 66 43 15

**SPAR**  
Angélique et Frédéric VEYRIER  
115, Le Cours 84210 SAINT DIDIER  
Tél. 04 90 66 04 75

**Grima Frères**  
Maçonnerie générale - Rénovation - Piscine  
Tél : 04 90 66 11 93  
Chemin de l'Amoulette - 84210 VENASQUE

**S.A.R.L ABM**  
Maçonnerie -Rénovation  
48, impasse du Tinel 84210 St Didier  
Tél/Fax : 04 90 66 09 98  
Luc : 06 21 69 73 04 - Bruno : 06 22 28 28 42

**MIMI RETOUCH'**  
RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS  
Du LUNDI au VENDREDI  
de 10h à 12h30 & de 14h à 19h  
MERCREDI de 9h à 12h  
IMPASSE DU GRAND ADRENIER  
108 IMPASSE DES CYSTES  
SAINT DIDIER  
Tél.: 04.88.50.11.98  
Port.: 07.63.33.45.12



**TL PEINTURE**  
Peinture  
Rénovation d'intérieur  
Thierry LEFEVRE  
20 impasse des iris  
84210 Saint Didier  
thierry.lefevre65@sfr.fr  
Port: 06 13 35 21 94  
Tel: 04 13 07 52 00

**Le jardin secret**  
Institut de beauté  
Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...  
56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER  
(Derrière la pharmacie)  
SOTHYS PARIS  
04 90 66 14 52

**Patrick Girard**  
CONCEPTEUR D'ESPACES Cuisine - Bains - Dressing  
Route de Saint-Didier - 84210 Le Beaucet  
Tél. : 04 90 66 03 52 - Fax : 04 90 66 17 81  
Mob. : 06 20 42 37 21 - Email : info@girard-concepts.fr  
www.girard-concepts.fr

**LE POTAGER DES GARRIGUES**  
Vente à la ferme - Fruits et Légumes  
Ouvert d'Avril à Octobre  
Lundi au vendredi 10H/12H - 17H/19H et Samedi 10H/12H  
Route d'Apt-Venasque - 84210 ST DIDIER - Tel. 06 21 36 37 52

**ETDE**  
RESEAU X  
Eclairage public- Illuminations  
Réseaux BT/MT - France Télécom  
Fibre Optique - Caméras  
Signalisation tricolore  
● ETDE - Site de St Didier  
341, Chemin Neuf - Quartier les Garrigues - 84210 St Didier  
Tél. 04 90 66 04 01 - Fax 04 90 66 09 43

*Pompes Funèbres Gontard*  
04.90.65.02.47/06.17.87.66.71/06.87.28.48.60  
Mme GONTARD Vincente  
Pompes Funèbres à Carpentras et domiciliée à St Didier, cette entreprise familiale, vous propose de vous accompagner : 7j/7 24h/24  
644 Av Victor Hugo  
84200 CARPENTRAS  
PFGONTARD.FR



# L'agenda

## JANVIER

### Loto du CCAS

Samedi 18 janvier 15h, Salle polyvalente

### Loto du Comité des Fêtes (AVEC)

Dimanche 19 janvier 18h, Salle polyvalente

### Cinéval

Lundi 27 janvier 18h et 21h, Salle polyvalente

### Atelier prévention des chutes, réunion information

Vendredi 31 janvier 14h30, foyer

## FÉVRIER

### Pastorale « Lou Prodigue », Li Gènt dou Brès

Dimanche 2 février 14h, Salle polyvalente

### Mots et merveilles

Samedi 8 février 18h, Foyer

### Cinéval

Lundi 10 février 18h et 21h, Salle polyvalente

### Atelier prévention des chutes

Vendredi 14 février 14h30, foyer

### Inauguration Locaux Services Techniques

Samedi 15 février 10h30, Locaux Techniques  
Rue des Chênes Kermès

### Loto du Foot (USSD)

Samedi 15 février 18h, Salle polyvalente

### Loto du Kung Fu

Dimanche 16 février 17h, Salle polyvalente

### Permanence Opération Programmée

d'Amélioration de l'Habitat

Jeudi 20 février 13h30 – 16h, Mairie

### Atelier prévention des chutes

Vendredi 21 février 14h, foyer

### Loto de l'Association Paroissiale

Samedi 22 février 18h, Salle polyvalente

### Loto de La Boule du Siècle

Dimanche 23 février 18h, Salle polyvalente

### Cinéval

Lundi 24 février 18h et 21h, Salle polyvalente

### Stage de cirque Galipette

Du 24 au 28 février 14h à 17h, Centre culturel

### Séjour ski Loisirs en Vaucluse (6-12 ans)

Du 24 au 1<sup>er</sup> mars Vassieux en Vercors

### Séjour montagnard spécial famille

Du 24 au 1<sup>er</sup> mars

## MARS

### Loto Amicale Laïque

Dimanche 9 mars 15h, Salle Polyvalente

### Cinéval

Lundi 10 mars 18h et 21h, Salle polyvalente

### Permanence Opération Programmée

d'Amélioration de l'Habitat

Jeudi 20 mars 13h30 – 16h, Mairie

### Elections municipales 1<sup>er</sup> tour

Dimanche 23 mars

Toute la journée, Salle du Conseil et Salle du foyer

### Cinéval

Lundi 24 mars 18h et 21h, Salle polyvalente

### Elections municipales 2<sup>ème</sup> tour

Dimanche 30 mars

Toute la journée, Salle du Conseil et Salle du foyer

## AVRIL

### Cinéval

Lundi 7 avril 18h et 21h, Salle polyvalente

### Permanence Opération Programmée

d'Amélioration de l'Habitat

Jeudi 17 avril 13h30 – 16h, Mairie

## MAI

### Livrez vous

Du 14 au 17 mai Écoles et Salle Polyvalente



126, Avenue Wilson  
84200 CARPENTRAS  
Tél. 04 90 63 49 54  
Fax 04 90 60 58 29  
[contact@cottet-imprimeur.com](mailto:contact@cottet-imprimeur.com)



#### LE BULLETIN MUNICIPAL

Mairie - 84210 SAINT DIDIER  
Tél. 04 90 66 01 39  
Directeur de la Publication :  
Gilles VEVE, Maire

#### Comité de Rédaction :

Jean ARBOD  
Patrick BOUILLOT,  
Sylviane EON  
Fabienne GALANTI

Cécile LAGET - BARBET  
Véronique MICHELET  
Jean-Pierre MUSTIERE  
Nicolas RIFFAUD  
Gaëlle WALKER

#### Publication trimestrielle

Imprimé par :  
COTTET IMPRIMEUR, Carpentras  
sur papier recyclé  
Tirage : 1100 exemplaires

